

UNIRS



Union Nationale Interprofessionnelle Retraités Solidaires

Prise en charge de l'aide à l'autonomie des personnes fragilisées

Documents annexes :

**Rapports, avis, comptes-rendus
des derniers débats initiés par le gouvernement,
en préparation d'une future Loi.**

*« On reconnaît le degré de civilisation d'une société
à la place qu'elle accorde à ses personnes âgées ».*

(Simone de Beauvoir)

**Textes rassemblés, commentés et mis en forme
par des militants de l'UNIRS**

Edition août 2011 en complément et mise à jour de l'édition d'avril 2011



UNIRS : 144 Boulevard de la Villette 75019 Paris - Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14

Adresse internet : unirs@solidaires.org - Site internet: <http://www.solidaires.org>

Rédaction et mise en forme définitive :

- ❖ Gérard Gourguechon : UNIRS/Union-Snui-Sud Trésor Solidaires.
- ❖ Anna Ollivier : Udirs Essonne.
- ❖ Jean Piot : UNIRS/Udirs Essonne.

Prise en charge de l'aide à l'autonomie des personnes fragilisées

Le grand débat national organisé par les pouvoirs publics

Et la Résolution votée au congrès de l'Union syndicale SOLIDAIRES

Pendant sa campagne présidentielle de 2007 et lors de nombreuses interventions, Nicolas Sarkozy avait promis :

« Je créerai une cinquième branche de la protection sociale [...] Je veux que la France soit un modèle dans la prise en charge des personnes âgées et dépendantes. L'honneur d'une civilisation, c'est la manière dont elle s'occupe des plus fragiles d'entre nous [...] Le rôle de la solidarité, c'est la prise en charge matérielle des personnes dépendantes. Le rôle des familles, c'est leur prise en charge affective ... ».

A maintes reprises, il a ensuite réaffirmé sa volonté de : *« créer, dans notre organisation administrative et sociale, un organisme dont le but sera de préparer notre pays au défi de la dépendance, et de veiller à ce que, sur tout le territoire, de manière égale, il existe les structures suffisantes pour prendre en charge les personnes en perte d'autonomie ».*

Afin de donner suite à ses promesses de lancer un grand débat national sur l'aide à l'autonomie, dès janvier 2011, Mme Roselyne Bachelot, ministre des solidarités et de la cohésion sociale, mettait en place quatre groupes de travail largement ouverts.

De son côté, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) était chargé par le gouvernement de faire un rapport sur « la prise en charge de la dépendance ».

D'autres organismes ont aussi été sollicités :

- **le Haut Conseil de la Famille (HCF)** était invité à donner un avis sur la place des familles dans la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.
- **le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM)** devait étudier l'impact de la perte d'autonomie sur l'assurance maladie.
- Une mission « relative à la prévention de la dépendance des personnes âgées », avait été confiée au Sénat au profit du Président de la République.
- Enfin l'Assemblée des départements de France (ADF) a aussi délibéré sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Ces rapports et ces avis rendus publics en mai, juin et juillet font donc l'objet de cette nouvelle plaquette et viennent compléter les nombreux rapports publiés précédemment.

Dans cette annexe, vous trouverez aussi **la Résolution n° 2 « Droits sociaux et solidarité - Handicap et aide à l'autonomie, plus particulièrement des personnes âgées », votée le 9 juin 2011 au CONGRES de l'Union syndicale SOLIDAIRES**

à Villefranche-sur-Saône et qui réaffirme fortement : **« L'aide à l'autonomie doit être assurée à 100% par la Sécurité sociale. La perte d'autonomie est une question qui concerne toute la société et qui exige donc une réponse de la collectivité nationale ».**

Dans cette annexe, vous trouverez, enfin, une fiche technique sur l'Aide sociale à l'hébergement (ASH).

**« Accompagner quelqu'un,
c'est marcher à ses côtés,
en le laissant choisir son chemin
et le rythme de son pas ».**

SOMMAIRE

Rapports, Colloques, Comptes rendus	Pages
Les débats interdépartementaux et interrégionaux, du 18 avril au 20 juin 2011.....	1
Compte-rendu du débat interdépartemental Ile-de-France sur la dépendance le 27 mai à la maison de la Chimie, 28 bis rue Saint Dominique 75007 Paris.....	1-8
Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) sur la « Dépendance des personnes âgées » du 15 juin 2011.....	9-11
Avis et note du Haut Conseil de la Famille (HCF) sur la place des familles dans la prise en charge de la dépendance des personnes âgées du 16 juin 2011.....	11-12
Présentation du Rapport du groupe de travail N° 1 « Société et vieillissement » du 21 juin 2011.....	12-13
Présentation du Rapport du groupe de travail N°2 « Perspectives démographiques et financières de la dépendance » du 21 juin 2011.....	14
Présentation du Rapport du groupe de travail N°3 « Accueil et accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie », du 21 juin 2011.....	15-16
Présentation du Rapport du groupe de travail N° 4 « Stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées » du 21 juin 2011.....	16-23
Scénario N°1 : une consolidation du système actuel visant à le rendre à la fois plus juste et plus efficient.....	17
Scénario N° 2 : un dispositif public de sécurité sociale.....	21
Scénario N°3 : un système fondé sur une assurance privée universelle de haut niveau réduisant très significativement à terme la dépense publique.....	22
Rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) « Assurance maladie et perte d'autonomie » du 23 juin 2011.....	24-25
Présentation du Rapport de M. André Trillard, sénateur de Loire-Atlantique, au nom de la Mission au profit du Président de la République relative à la prévention de la dépendance des personnes âgées du 13 juillet 2011	25-27
Délibération de l'Assemblée des départements de France (ADF) sur la prise en charge de la perte d'autonomie du 12 juillet 2011	27-28
CONGRES SOLIDAIRES 6-9 juin 2011 Résolution n° 2 « Droits sociaux et solidarité - Handicap, perte d'autonomie, plus particulièrement des personnes âgées dépendantes »	29-32
Fiche technique sur l'Aide sociale à l'hébergement (ASH)	33-34

